

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DÉCISION DU MAIRE N° DEC 2023.03.24/050

Thème : RESSOURCES NUMERIQUES ET INFORMATIQUES

Objet : Avenant au contrat de fourniture de droits d'accès et de maintenance des logiciels Logitud

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-29, L.2122-22 (4°, 11° et 16°), L.2122-23, L.2131-1 et L.2131-2 ;

Vu le procès-verbal d'installation du conseil municipal en date du 3 juillet 2020 ;

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire et des adjoints en date du 3 juillet 2020 ;

Vu la délibération n°DEL.2020.10.01/108 du conseil municipal en date du 1^{er} octobre 2020, portant délégation au Maire pour exercer au nom de la commune les attributions indiquées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le contrat passé entre la société Logitud et la Ville de Briançon pour la fourniture de droits d'accès et de maintenance des logiciels utilisés par la Police Municipale.

Considérant que le budget pour l'acquisition de services de ressources numériques et informatiques fournis à la Ville de Briançon est porté par la Communauté de Communes du Briançonnais.

DECIDE

Article 1

De valider les termes de l'avenant pour le changement de propriété du contrat mentionné ci-dessus au nom de la Communauté de Communes du Briançonnais.

Article 2

Madame la directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée dans les conditions réglementaires habituelles, publiée au recueil des actes administratifs de la commune, notifiée à l'intéressé et transmise :

- au représentant de l'État dans l'arrondissement de Briançon ;
- au receveur municipal.

Fait à Briançon, le 30/03/2023

Le Maire,



Arnaud MURGIA

Par délégation,
Béatrice CHEVALIER
Directrice Générale des Services

Transmise le : 31 MARS 2023
Affichée le : 31 MARS 2023
Notifiée le : 31 MARS 2023



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N°

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE BRIANCON
1 rue aspiran Jan
05100 BRIANCON

SIRET : 21050023700016

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

LOGITUD SOLUTIONS
ZAC Parc des Collines
53 rue Victor Schoelcher
68200 MULHOUSE

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Contrats de maintenance 20210564 / 20220734 / 20210674 / 20220732 / 20210326 / 20210327 / 20210675 / 20220733 / 20210329 / 20210328 / 20212013

| |
|--|
| MAINT. LOGICIEL COMEDEC SIECLE IMAGE AVENIR |
| MAINT. LOGICIEL MUNICIPAL MOBILE |
| MAINT. LOGICIEL GVE - 8 UNITES POLICE |
| MAINT. LOGICIEL SUFFRAGE WEB |
| Droit d'accès Applicatifs MUNICIPAL et CANIS (Police Municipale) |
| Droit d'accès Applicatif RAPO (Police Municipale) |
| Droit d'accès Applicatif GVS (Police Municipale) |

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Suite à la mutualisation des services informatiques, La Communauté de Communes du Briançonnais prend en charge, depuis fin 2022, les commandes informatiques pour le compte de la Mairie de Briançon

Communauté de Communes du Briançonnais
1 rue Aspirant Jan
05100 BRIANCON

SIRET : 24050043900080

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui


Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

E - Signature du titulaire du marché public

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|----------------------------|--|
| Céline MENU Chargée de contrats | Mulhouse, Le 22/02/2023 |  SAS LOGITUD SOLUTIONS ZAC DU PARC DES COLLINES 53 rue Victor Schœlcher 68200 MULHOUSE Tél 03 89 61 53 33 - Fax 03 89 61 54 57 SIRET 481 259 596 00023 |
| | | |
| | | |
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

E - Signature du titulaire du marché public

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|----------------------------|--|
| Céline MENU Chargée de contrats | Mulhouse, Le 22/02/2023 |  SAS LOGITUD SOLUTIONS ZAC DU PARC DES COLLINES 53 rue Victor Schoelcher 68200 MULHOUSE Tél 03 89 61 53 33 - Fax 03 89 61 54 57 SIRET 481 259 596 00023 |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Briançon, le 30/03/2023

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



Par délégation,

Béatrice CHEVALIER

Batiment Générale des Services

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)